

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 29 Avril 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. Michel GAUDET (Président), Mme Andrée DELERON, MM. Michel BIRON, Henri CASSOU CONTE, Patrick DARRICARRERE, Michel DESCHAMPS, José DORRONSORO, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI, Jean-Claude POINTET et Claude ROUMAGE.

Absents excusés : Mme Régine COUTHURES, MM. José BEYNEY, Jacky COUTHURES, Jean DUCLA, Jean-Marie FOURTAGE et Philippe SANCHO.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

Michel GAUDET ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Validation du P.V. du 25.03.2019.

POINT SUR LES VISITES DE CLASSEMENTS DES TERRAINS, DES ECLAIRAGES ET SALLES DE FUTSAL DEPUIS DERNIERE REUNION DU 25.03.2019

- Le 26/03/2019 : stade Roland Pougardieu à Fargues de Langon, NNI : 331640101, visite décennale (CRTIS).
- Le 28/03/2019 : stade municipal n°2 à Cissac, NNI : 331250102, visite de classement (CDTIS).
- Le 29/03/2019 : stade des Peyrères n°2 à Canejan, NNI : 330900102, visite des installations (CDTIS).
- Le 04/04/2019 : stade municipal n°2 à St Sauveur, NNI : 334710102, visite de classement (CDTIS).
- Reporté au 05/04/2019.
- Le 04/04/2019 : Plaine de jeux de la Blancherie n°3 à Cenon, NNI : 330120203, contrôle de l'éclairage (CRTIS).
- Le 11/04/2019 : stade Max Lambert à Carcans, NNI : 330970101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 15/04/2019 : stade municipal à Fronsac, NNI : 331740101, visite décennale (CDTIS).
- Le 18/04/2019 : stade de la Bergerie n°1 à Arzac, NNI : 330120101, contrôle éclairage (CRTIS).
- Le 24/04/2019 : stade municipal à Podensac, NNI : 333270101, contrôle de l'éclairage (CRTIS).
- Le 25/04/2019 : stade municipal n°1 à St Sulpice de Faleyrens, NNI : 334800101, contrôle éclairage (CRTIS).

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

VISITES A VENIR

Points avec les responsables des secteurs sur les visites et contrôles des éclairages à faire en Gironde.

Il est indiqué que personne ne prévient les mairies quand les terrains sont proposés au classement niveau 6 : il faut le faire, mais la question est posée de savoir qui doit signer les courriers ou les formulaires pour les niveaux 6 ? Il sera demandé à la LFNA de faire apparaître la validation du PV de la Gironde.

PROCES-VERBAL DES CLASSEMENTS

Voir sur le site du District de la Gironde.

INFORMATIONS

- Le 28.03.2019, contact Maire du Haillan, objet : Gymnase George Ricart, NNI : 332009902.
- Le 04.04.2019, rapport de visite et tableau récapitulatif des classements (pelouses et éclairages) des installations de Canejan.
- Le 04.04.2019, mail à la Mairie de Lormont, objet : Gymnase des Iris, NNI : 332499902.
- Le 04.04.2019, mail à la Mairie de Cenon, objet : Gymnase la Marègue, NNI : 331199901 et Gymnase Palmer, NNI : 331199902.
- Le 04.04.2019, mail à la Mairie de Cenon, objet : rapport de visite du stade Léo Lagrange.
- Le 15.04.2019, mail de la Mairie de Cenon, objet : le Gymnase de Palmer est fermé définitivement aux pratiques sportives.
- Le 15.04.2019, mail au club de St Ciers d'Abzac, objet : les pièces transmises concernant la demande d'avis préalable de l'éclairage sont incomplètes.
- Le 18.04.2019, mail à la Mairie de Gradignan, objet : plans des aires de jeux avec les NNI + demande qu'il nous transmette une attestation de capacité pour les terrains 2, 1bis, 4 et 5.
- Le 19.04.2019, mail de la Mairie de Gradignan, objet : attestation de capacité.

Michel Gaudet rappelle pour les rendez-vous avec les Mairies, qu'il faut redemander les adresses mail, et le nom des interlocuteurs car il y a de nombreux changements.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

TOUR DE TABLE

- Dorino PELLIZZARI : va voir avec M. Michel DESCHAMPS, pour la programmation des visites à faire.
- Jean-Claude POINTET : concernant les étalonnages des Luxmètres, les ramener en fin de saison.
Michel GAUDET, propose le lundi 24 juin 2019 et demande aux membres qui possèdent un luxmètre de les rapporter ce jour-là.
- Jean-Claude POINTET : remet les formulaires de classement des 3 terrains de Bordeaux Lac à Vincent GUICHARD, pour validation lors de la réunion CRTIS du 04.05.2019.
Concernant le stade de St Gery à Gradignan à revoir.
Il rappelle aussi qu'il faut redemander un accès à Foot2000.
Il souhaiterait que les clubs puissent indiquer, au moment de leurs engagements, le niveau de classement du terrain sur lequel les équipes vont jouer, et s'étonne qu'il n'y ait pas de rappel à l'ordre lorsqu'une équipe joue sur un terrain non classé.
- Intervention de M. Alexandre GOUGNARD, concernant les classements des terrains et les éclairages. Le point est fait par rapport aux règlements.
- Michel BIRON : demande que les prises de rendez-vous soient faites par une seule personne, cela évitera des doublons.

A compter de ce jour les P.V. seront envoyés à chaque membre pour lecture et validation. Une date butoir sera donnée, afin de faire paraître nos P.V. le plus tôt possible.

Il va falloir également procéder à l'archivage des dossiers de l'ancien District Sauternais –Graves, mais il faut les trier avant de les déménager.

La commission remercie le Président, Alexandre GOUGNARD, pour son intervention.

Fin de la réunion à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au Lundi 27 Mai 2019 à 14h00 à BRUGES.

Andrée DELERON,
Secrétaire,

Michel GAUDET
Président de la C.D.T.I.S.